

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 28 (1948)  
**Heft:** 7

**Artikel:** L'Europe solidaire  
**Autor:** Pilet-Golaz, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888699>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'EUROPE SOLIDAIRE

par

Marcel Pilet-Golaz

ancien Président de la Confédération suisse



La première constatation, c'est que nous prenons, avec une intensité diverse mais sans exception, conscience de la solidarité de l'Europe. Nous en prenons conscience dans le malheur et la déchéance qui la frappent et qui nous atteint ou nous atteindra tous. Ce n'est pas que cette solidarité soit née avec eux. Au contraire, elle existait avant les deux guerres mondiales. Elle existait si bien qu'elle nous assurait paix et prospérité. Elle nous les assurait même si discrètement que nous ne nous en doutions pas. La santé politique et matérielle qu'elle nous valait nous semblait aussi naturelle que la santé physique ; on n'en connaît le prix que lorsqu'elle est compromise. Sans doute y avait-il de temps à autre un accès de fièvre. Mais il suffisait de quelques esprits sages, prudents et avisés, dans les gouvernements, pour y couper court avant que la température ne soit trop élevée, ou pour prévenir que la maladie ne dégénère en épidémie. Il arrivait même que si dans quelques contrées

éloignées les intérêts généraux de notre continent étaient menacés et le respect dû à notre race compromis, des expéditions communes y mettaient ordre promptement. Grâce au « concert européen », il régnait dans le monde une paix européenne — hégémonique, certes, mais la pax romana ne l'était-elle point ? dont chacun profitait. Elle engendrait la prospérité et maintenait la liberté.

J'appartiens encore à une génération qui se déplaçait d'un pays à l'autre sans autorisation et sans passeport : un billet de chemin de fer ou de bateau à prendre au guichet ; c'était la seule formalité. Les changes ? Ils n'intéressaient que les banquiers et dans des limites très étroites, ou régionales ou temporaires. La monnaie était quasi universelle : un souverain, un napoléon, un écu de France avaient cours et cours stable partout. Les prix se calculaient exactement et sans redoutables surprises, facilitant les transactions. Les marchandises circulaient selon les besoins de la production et de la consommation ;

peu d'entraves : des tarifs douaniers dont les taux nous paraîtraient aujourd'hui fort bénins même lorsqu'ils étaient taxés de prohibitifs. Encore les traités de commerce étaient-ils conclus pour de longues périodes et n'étaient-ils pas dénoncés ou tournés sitôt après. De plus, ils étaient observés avec une bonne honnêteté moyenne. Les capitaux se déplaçaient pour favoriser industrie, agriculture ou commerce et rapporter, non pour fuir. On les prêtait à ceux qui en avaient l'emploi et presque toujours les débiteurs s'acquittaient. Par vertu, peut-être ; pour ne pas ruiner leur crédit en tout cas. Les mauvais payeurs étaient connus et classés. Il n'était pas admis d'invoquer les circonstances majeures pour manquer à ses engagements. On évitait avec soin, d'ailleurs, de faire naître ces circonstances majeures. Le droit et l'action couraient parallèlement. La main-d'œuvre elle-même, allait en quête d'occupation où il s'en trouvait.

J'ai l'air d'ironiser. Et pourtant, je ne fais que ressusciter cette solidarité européenne effective et non spectaculairement proclamée qui fit l'étonnante prospérité du XIX<sup>e</sup> siècle et consacra l'incontestable primauté de notre continent.

Stupide, criminellement, cette solidarité fut rompue en 1914. Inutile d'exposer sous la pression de quelles forces. C'est le fait qui nous importe en ce moment. Elle n'est point parvenue à se rétablir dans l'entre-deux-guerres. Au contraire, les pays éprouvés, fatigués, mais pas encore ruinés, cherchèrent à se protéger contre l'adversité menaçante par des politiques et des économies autonomes. Rien de plus naturel : le régime est nécessaire aux malades et parfois aux convalescents. Encore ne faut-il pas voir dans le remède le but, mais le moyen de s'en passer la santé revenue.

Or, pour notre malheur, nous avons vu se propager l'opinion, puis s'ériger en théorie hautaine la conviction que l'autarcie était le salut et que la fin à atteindre était l'indépendance égoïste des économies non plus nationales mais nationalistes. L'attitude des uns commandait celle des autres ; quand on est attaqué, il va de soi que l'on se défende. Le mal, au lieu de guérir, n'a fait qu'empirer, contaminant le moral par l'affaiblissement physique.

La deuxième guerre mondialeacheva ce que la première avait commencé. Elle ruina ce qui demeurait de la solidarité européenne et l'Europe elle-même.

**L**a situation qui en résulta n'est que trop connue :

Notre hégémonie — je dis notre parce que si la Suisse est sans empire sinon sans armée, elle n'en est pas moins au centre du continent dont elle partage inexorablement le sort — notre

hégémonie non seulement contestée mais disparue. Notre puissance militaire tombée si bas qu'elle ne compte presque plus, momentanément, n'effraie et ne retient personne. Le citoyen européen ne peut plus se promener à travers le monde protégé par le respect qu'on lui portait il y a moins de cinquante ans, tel le *civis romanus*. Notre puissance économique ne vaut guère mieux. De créanciers nous sommes devenus débiteurs et débiteurs chancelants. Nous qui exportions les produits manufacturés nécessaires aux trois quarts du globe, nous ne nous suffissons plus à nous-mêmes et les matières premières nous sont comptées, parce que nous avons peine à les payer. Les pays d'outre-mer se sont industrialisés en partie et n'ont plus recours à nous comme autrefois. Notre équipement est vétuste, abîmé. Les colonies dont nous étions fiers nous échappent, les unes après les autres, et secouent, quelques-unes prématûrement, la tutelle que nous exercions sur leurs populations et leurs ressources. Ces beaux domaines ne rapportent plus ; ils coûtent au contraire, non pour produire, mais pour que l'ordre y règne. La primauté de l'Europe n'est qu'un souvenir ; nous sommes aujourd'hui un continent second, plus exactement secondaire, dont la civilisation même est menacée, nous le savons ; cette civilisation plusieurs fois millénaire et qui fut longtemps la lumière du monde.

C'est là qu'en est l'Europe, l'Europe de Charles Quint, l'Europe du Roi Soleil, l'Europe de la Reine Victoria. Nous avons peine à nous l'avouer. Nous voudrions ne pas voir. Mais les faits nous forcent à ouvrir les yeux. Nous nous rendons compte de notre sottise. Nous nous sommes séparés et compartmentés. Au rebours de l'évolution technique moderne, qui réduit les distances et relie les parties, nous nous sommes enfermés dans des forteresses autarciques. Nous nous sommes crus assez forts, assez riches, assez dominateurs pour nous diviser et nous affronter au mépris de l'extérieur. Après la lutte folle, nous nous retrouvons petits, pauvres et déchus. Deviendrons-nous, à notre tour, sujets ou protégés ?

Ce ne sont pas choses que l'on aime à dire, même pas à se dire, mais ce sont choses qui sont.

Nous sentons si bien notre faiblesse, d'ailleurs, que nous cherchons à y parer par l'union.

A la solidarité à-demi consciente mais effective du XIX<sup>e</sup> siècle, que nous avons détruite, nous voudrions substituer une solidarité organisée et juridique pour reconstruire l'avenir. Y parviendrons-nous ?

C'est une révolution qui s'annonce, ne nous le dissimulons pas ; une révolution avec ses compagnons habituels : modifications économiques profondes, institutions politiques innovées, conceptions transformées et, par conséquent, sentiments nouveaux, puisque les sociétés reposent en définitive sur les sentiments.

L'épreuve sera dure pour la vieille Europe, à l'ossature solidifiée par les siècles, aux formes fixées par une longue tradition, aux moules rigides et que beaucoup tiennent pour immuables. Ce continent minuscule n'est-il pas sur son territoire réduit celui de la diversité, de l'individualisme, des singularités et des nationalités, à la fois stables et dynamiques ?

Pourra-t-il opérer sa synthèse tardive sans réactions trop fortes, sans secousses trop violentes, sans pertes d'énergie irréparables ?

Question que tout Européen lucide se pose avec autant d'anxiété que d'espoir.

QUE l'Europe éprouve le besoin de se reconstruire, de se regrouper, de s'unir pour l'effort commun qui l'attend, aucun doute. Le récent congrès de La Haye en est l'éclatante démonstration. Il y a moins d'un an, il aurait été inconcevable. Ceux de Montreux qui l'avaient précédé avaient passé presque inaperçus, salués de sourires aussi sceptiques que polis. Ce printemps, plus de 800 personnes, dont quelques dizaines de grands personnages, sont venues de tous les pays de l'Europe pour envisager le sort du Continent et promouvoir son unité.

Certes y avait-il des motifs d'opportunité — d'ailleurs fort louables — pour affirmer solennellement l'esprit nouveau face au destin. Certes, les résolutions prises sont-elles pour la plupart un programme à longue échéance, plutôt qu'un plan d'exécution immédiate. Quelques-unes même, si elles passaient aussitôt dans les faits, causeraient des demi-catastrophes momentanées. Pensez au chaos dans lequel nous tomberions, si brusquement les douanes étaient supprimées.

Il n'en reste pas moins qu'à La Haye des chefs politiques puissants et écoutés, des économistes éminents, des sociologues avertis, des hommes non seulement de bonne volonté mais de volonté, ont proclamé la nécessité d'unir les forces et les ressources — morales et matérielles — de l'Europe, pour sauver sa personnalité et lui rendre vigueur.

UNE proclamation, cependant, ne suffit pas. La réalisation seule importe. Le prodige sait bien qu'il ne doit pas dépenser plus que ce dont il dispose. Cela ne l'empêche pas de continuer comme avant, jusqu'au moment où la ruine complète — crédit compris — l'arrête enfin ; trop tard.

En ira-t-il de même pour l'union de l'Europe ?

A La Haye déjà, des tendances très différentes se sont révélées. Les socialistes, et c'est naturel, voudraient une Europe socialiste. Les libéraux, à juste raison aussi, la voient libérale. Les uns et les autres désirent fixer l'avenir dès maintenant. Illusion. Si l'Europe se regroupe, elle ne sera au début ni socialiste ni libérale, mais socialiste ici et libérale là, comme elle est aujourd'hui. L'évolu-

tion future seule indiquera la direction qui, très vraisemblablement, ne sera et ne pourra pas être rectiligne, mais diverse et sinuuse.

De même, la conception française s'est affirmée, claire, logique, inspirée de l'esprit géométrique. Pour elle, union veut dire à la fin unité. Il faudrait bien du temps pour en arriver là ; bouleversement réservé, l'Europe de demain ne sera pas unitaire ; son génie y répugne.

Toute différente l'idée anglaise, moins soucieuse de principes et de règles rigides. Elle se figure l'Europe Unie un peu comme le Commonwealth britannique, aux liens solides mais très lâches, moraux plus que juridiques. Pour cela il est nécessaire de posséder la conception anglo-saxonne de la vie. Ce n'est pas le cas de la plupart des pays du Continent.

Enfin l'attitude fédéraliste, si je puis dire. Elle compte de chauds partisans, pas très nombreux. C'est qu'elle ne satisfait point les exigences de l'esprit. Elle est un complexe de réalité et de diversité, si j'ose user d'une pareille expression. Elle postule une large autonomie, une constante tolérance, une raison pratique plus que raisonnante, une égalité pondérée entre grands et petits, une concession de puissance de la part des forts envers les faibles ; en apparence tout au moins.

Je dis en apparence, parce que la puissance et la force restent partout et toujours efficaces.

En Suisse, par exemple, nos cantons majeurs, Berne, Zurich, ne jouissent constitutionnellement d'aucun privilège et le premier pourtant à lui seul représente le quart du pays. Mais en fait rien ne se décide contre Berne et Zurich parce que ce serait décision morte, à la longue. Aucun texte ne leur garantit un siège au gouvernement central : ils en ont un sans interruption depuis le début. Le sens de l'équilibre réel nous fut plus utile qu'une disposition légale doctrinaire. Il a créé une tradition à laquelle nul ne songerait sérieusement à manquer.

PUISQUE je parle de la Suisse, on s'est étonné, au dehors, de sa très grande réserve à La Haye. Oui ses congressistes ont suivi très attentivement et quelques-uns activement les travaux des diverses commissions. Mais à part le rapport de Denis de Rougement et l'autorité avec laquelle le Professeur Rappard a présidé une séance plénière, pas d'interventions retentissantes, pas de discours-ministres, pas de déclaration de principes. Pourquoi ? La Suisse n'est-elle point par mission la protagoniste de l'idée fédérale ?

Sans aucun doute.

Mais outre sa position internationale « sui generis », si elle est acquise à la cause de l'union des peuples, elle sait aussi par son histoire quels obstacles se dressent devant cette union, quels efforts et quelle patience sont indispensables pour les surmonter ou les tourner.

Elle est fédéraliste convaincue — l'inverse serait contre nature — mais elle est aussi chargée d'expérience. Elle connaît par les vicissitudes qu'elle a vécues les difficultés et les dangers d'une fusion trop rapide. Pas d'extrêmes et pas de précipitations. La République helvétique une et indissoluble fut l'une des périodes les plus pénibles de son existence. Elle n'oublie pas non plus que certains rapprochements exigent la dure pression des circonstances. C'est par la guerre civile du Sonderbund en 1847 qu'elle parvint à la constitution de 1848, qui fit d'elle un Etat fédératif.

Cette attitude très réaliste peut paraître timide à de grands peuples attractifs forts de leur puissance ou à des peuples jeunes, encore malléables et modelables.

Mais telle n'est pas l'Europe actuelle. C'est une très vieille terre, depuis longtemps travaillée, en grande partie fixée. On ne peut en modifier la forme qu'avec prudence et par étapes.

Il est facile quand on fonde une ville d'en tracer le plan rationnel et de prévoir de larges chaussées. Dans une capitale plusieurs fois sécuritaire, à moins de raser la cité, il faut se contenter d'ajustements, ouvrir ici une avenue en démolissant quelques rues, là détourner le trafic hors des murs.

C'est un peu l'œuvre qui attend les architectes de l'Europe nouvelle.

Les auront un autre problème à résoudre, fort délicat, parce que moral. Il n'y a pas à régler que des intérêts matériels. Il faut compter aussi avec les sentiments qui, parfois, l'emportent sur les premiers. Je pense au nationalisme ; mais j'hésite à m'exprimer. Chacun est si sensible quand il s'agit de la Patrie ; et c'est fort bien.

L'Europe, aux peuples divers et fixés, est la terre nourricière des nationalités. Tout au long de l'histoire moderne, son principe s'est développé pour s'épanouir au XIX<sup>e</sup> siècle en un dogme intangible. Lui porter atteinte semble presque un sacrilège. Et pourtant l'interdépendance incontestable des nations crée entre elles un intérêt supérieur commun jusque auquel il convient de s'élever pour le salut de tous. « Au delà du nationalisme » a proclamé avec force un homme d'Etat belge. Je préférerais « au-dessus ». Le patriotisme, ce sentiment si haut, si noble, si désintéressé quand il est pur et reste humain, n'y perdrait rien. Il n'est pas exclusif, quoi qu'on pense. Nous le savons, nous autres Suisses, pour l'avoir éprouvé. Bernois, Zurichois, Tessinois, Genevois, Vaudois, nous n'aimons pas moins nos petites patries pour aimer aussi la grande. Notre cœur ne s'est point partagé : il s'est ouvert à une affection nouvelle qui double et prolonge l'ancienne. Les deux se concilient et se fortifient l'une l'autre. Rappelons-nous la parole du Nazaréen : « Il y

a beaucoup de places dans la maison de mon Père ». Ah ! si nous pouvions en saisir toute la signification, quel pas nous aurions fait vers l'union durable et vraie.

Belle tâche pour les hommes de bonne volonté, qui exigera d'eux courage et patience. Elle ne sera pas achevée de sitôt.

D'ici là, attendre ? Non ; le temps presse. Faire comme toujours : construire avec les matériaux à portée. Prendre l'Europe telle qu'elle est. Associer ses Puissances, sans exclusive partisane, puisqu'on ne peut encore les unir toutes. C'est ce que l'on tente d'ailleurs, sous des formes diverses : double, triple, quintuple, sextidécuple. Méthode lente, certes, mais seule immédiatement praticable. Car je ne puis croire sincèrement que les peuples soient prêts aujourd'hui, non pas à nommer un superparlement qui désignerait un supergouvernement — pourquoi pas ? — mais à leur obéir, ce qui est différent. Les seuls instruments d'exécution effectifs resteraient les gouvernements nationaux.

A ceux-ci donc d'agir d'abord, suivis, puis soutenus, puis poussée par l'opinion publique alertée. Qu'ils s'inspirent en le transposant sur le plan actuel, à la fois plus mondial d'une part et plus limité d'autre part, du « concert européen » de naguère. Qu'ils fixent entre eux, dans l'intérêt commun, qu'ils discernent tous, et non plus dans le seul intérêt de chaque pays une politique « accordée » sur les quelques points — ils ne sont pas nombreux — urgents et essentiels.

Qu'ils la fixent solidement pour une période déterminée, avec faculté de révision mais non de révocation. Les engagements perpétuels ne sont pas de ce monde et les précaires ne servent à rien. Bien entendu, il leur faudra faire des concessions réciproques : la solidarité en comporte toujours, les fédérations aussi. C'est pourquoi solidarité et fédération ne peuvent être au début ni trop générales ni trop étendues.

Certains problèmes, cruciaux, seront alors plus aisés à résoudre. Prenons celui de l'Allemagne, par exemple. Aussi longtemps que le problème allemand, foyer d'infection, chancré rongeur, gouffre ou s'engloutissent énergies et ressources, n'est pas résolu, point de santé. C'est l'évidence même. Devant la dispersion des efforts, souverains et indépendants, le danger allemand subsiste et grandit. En face d'une Europe groupée, il se réduit et l'Allemagne encadrée peut devenir un élément précieux de reconstruction. Lapalissade ? Certes, lapalissade dont il faudrait se pénétrer.

Le problème des territoires d'outre-mer dépendant de l'Europe susciterait des réflexions analogues : il présente des aspects communs qui gagneraient à être envisagés en commun. Nos économies en partie déracinées trouveraient dans

une solution d'intérêt général la base et l'appui qui leur font défaut aujourd'hui. Mais le citoyen de la libre Helvétie, sans autre empire que celui des neiges, ne se reconnaît aucune qualité pour en disséquer. Il se borne à noter au passage.

**B**IEN entendu la politique commune doit être soutenue par un appareil militaire coordonné : aucune politique ne peut se passer d'une force correspondant à sa vigueur. Les accords entre puissances seraient donc doublés par des conventions militaires. C'est une condition de leur efficacité.

L'ensemble des forces armées et des ressources industrielles de l'Europe — notre Europe, avec ses centaines de millions d'habitants — imposerait sinon le respect du moins la réflexion salutaire à n'importe quel adversaire du dedans ou du dehors. La coordination des efforts militaires, qui pèsent si lourdement sur les peuples appauvris permettrait, par sa rationalisation même, un allègement progressif. On se rapprocherait ainsi du désarmement souhaité par une voie opposée à celle qui fut suivie jusqu'à présent. Paradoxe ? Mais le paradoxe d'aujourd'hui n'est-il pas parfois la vérité de demain ?

Il peut paraître singulier que ce soit un Suisse qui s'exprime ainsi, un Suisse dont le pays se cramponne, aux dires d'aucuns, à la neutralité.

Puis-je observer qu'en ce moment c'est l'Européen qui parle, l'Européen qui voit son pauvre continent ébranlé et menacé ?

Quant à la neutralité, ce n'est ni l'heure ni le lieu d'en traiter. Je rappellerai simplement qu'elle joue en Suisse — cette réduction de l'Europe par la diversité de ses langues, de ses races, de ses cultures — un rôle interne au moins aussi important que le rôle externe. C'est si vrai que l'ancienne Confédération comptait des cantons qui s'étaient engagés à rester neutres envers les autres.

Quoi qu'il en soit, toutes les unions, toutes les confédérations commencent par des accords politiques et militaires, commandés par le souci de la défense commune. Ce sont eux, quand ils s'affirment, qui ouvrent la porte aux coopérations ultérieures. Car il va bien sans dire que cet aspect, presque négatif, de la solidarité ne suffit pas. Il va s'atténuer, s'effaçant, s'il n'est pas accusé par des traits plus constructifs.

**C**e qui nous amène à considérer à leur tour les relations économiques entre puissances.

Elles souffrent aujourd'hui de leur rétrécissement, contraire, nous l'avons vu, à l'évolution technique moderne. Cette opposition est une des causes majeures du malaise que nous subissons. Elles se rétrécissent, d'ailleurs, précisément lorsque l'Europe perd son hégémonie et sa primauté. Conséquences : baisse du niveau de vie, restric-

tions, balances des comptes déficitaires, troubles monétaires, difficultés de change.

Le remède est indiqué par le mal : élargir le marché, à l'intérieur du continent puisqu'il s'est en partie fermé à l'extérieur ; activer les échanges de ressources et de marchandises ; établir une liberté relative.

Facile à dire ; difficile à faire. C'est tout un courant à remonter. Depuis vingt-cinq ans nous avons pris la direction opposée dans un processus de défense dangereux quoique naturel. Le nationalisme plus ou moins autarcique qui fut pratiqué sous la pression des circonstances fut une protection momentanée sous laquelle la situation s'aggravait sournoisement.

Je viens de faire allusion à l'autarcie. Elle comporte toujours et de plus en plus un dirigisme étatique.

Se rend-on compte du renchérissement qui en résulte ? Je ne pense pas uniquement au coût élevé de l'appareil administratif, improductif, mais aux innombrables formalités imposées, aux démarches, consultations, discussions, décisions, souvent contradictoires, de service à service, aux pertes de temps, aux occasions favorables manquées, au découragement des hommes d'initiative. On consomme ainsi une partie des énergies et des ressources du pays en faux frais au lieu de les consacrer à l'intensification des moyens de production.

Il faut absolument démobiliser, lentement pour éviter des à-coups brusques, mais constamment.

Il le faut aussi, permettez-moi de le dire, dans l'intérêt de la démocratie que nous prônons et que nous voulons conserver. La question grave qui se pose à tout observateur impartial est de savoir si elle est compatible à la longue avec un dirigisme en croissance. Je ne le pense pas et je m'en inquiète pour l'avenir. L'Etat tout puissant est le plus redoutable des maîtres. Ses interventions constantes diminuent la valeur de la responsabilité. Autoritaires, elles anémient le sens critique des citoyens, bientôt sujets. L'opposition devient défaut civique, lèse-majesté, rébellion, trahison. On ne l'a que trop constaté. Les classes moyennes, libérales, s'affaiblissent. Ce sont elles pourtant qui constituent par leur indépendance relative les articulations nécessaires entre le pouvoir et la masse. Rien ne se détruit plus vite que le réflexe de liberté, délicat, sensible, prompt à disparaître. De plus, l'Etat seul patron — je dis bien seul, les nationalisations de services publics sont ici hors de cause — est le plus dur des patrons : personne ne le contrôle et ne le domine.

Remarquez-le bien : la lutte contre le dirigisme étatique n'a rien à voir avec une politique sociale active, généreuse, réhabilitatrice du travail et de la dignité humaine, politique qui, pour se nourrir et se développer, a besoin au contraire, d'une production sans cesse animée, en éveil, agressive diraient les Américains.

**C**OMMENT lutter ? Ce n'est pas facile en plein malaise des économies et des mentalités nationales. Prudence et mesures sont indispensables. On ne fait pas vivre un malade comme un homme en pleine santé. Il faut procéder par étapes patientes. Mais les peuples veulent-ils encore de la patience ?

Le premier but à atteindre : plus de stabilité dans les relations commerciales ; étendre la durée des accords ; ne plus traiter à court terme, de six mois en six mois ou d'année en année. On soumet ainsi l'industrie et les échanges à des coups de frein ou d'accélérateur plus énervés que nerveux. Comment disposer rationnellement dans de telles conditions ?

Deuxième but : ne pas aggraver le système des contingents ; le détendre au contraire. Il fut et reste nécessaire. Mais à la longue, il asphyxie. Commencer par ne pas en créer de nouveaux, ne pas rendre plus sévères ceux qui existent ; à chaque occasion les élargir, sans dumping perturbateur, pour permettre aux diverses économies de s'adapter et de revenir de l'autarcie à l'ophélimité, adaptation sans laquelle il n'y a point de solidarité douanière possible. Benelux s'en rend compte. L'expérience sera plus suggestive avec les Cinq, pour ne pas parler déjà des Seize.

Mais, direz-vous, on ne peut manipuler les contingents à sa guise. Il faut que les échanges se paient, donc que les appels et les retours se couvrent à peu près. Ou contrôle des changes ou celui des échanges ; en fait les deux.

C'est vrai : le problème monétaire se pose simultanément et parallèlement. Ses éléments sont d'ailleurs analogues.

Lui aussi ne sera résolu que par étapes. Crédits de clearing pour faciliter les franchissements, car il va de soi que les pays « épargnés » prêtent leur aide, dans leur propre intérêt. Clearings multilatéraux pour donner plus de souplesse et d'équilibre aux règlements. Mais surtout le plan Marshall peut être salutaire. Il permettra aux nations affaiblies, qui doivent consacrer leurs maigres disponibilités aux biens de consommation indispensables, de se procurer les moyens de production dont elles ont besoin. La condition du succès, c'est précisément que les ressources octroyées par les Etats-Unis soient affectées essentiellement à la restauration, au rééquipement des économies, non à l'entretien des populations. Oh ! les années qui viennent, sans même songer à un conflit, ne seront pas encore celles de l'abondance et du mieux-être. On aurait tort de le laisser croire aux peuples. Il faut un dur effort pour reconstruire.

L'augmentation de la production qui en résultera — espérons-le — contribuera puissamment et automatiquement à la stabilisation nécessaire, en enravant la montée des prix. Celle-ci est inévitable, sous une forme ou sous une autre, si l'offre reste constamment très inférieure à la

demande. Contrôle des prix et sanctions n'y peuvent rien à la longue. Pas même la hache du bourreau. Pour une tête qui tombe — façon de parler — combien de bras qui s'étendent et de mains qui happent. Seule une production suffisante est capable d'y mettre un terme.

Encore faut-il qu'une troisième condition soit remplie : l'équilibre budgétaire, sans recourir trop massivement à l'emprunt et à l'impôt, pour que les amortissements et investissements nécessaires puissent s'opérer. Nouveau casse-tête chinois.

Une fois les monnaies nationales assainies, les changes s'assainiront à leur tour.

**J**E m'excuse de ces lieux communs. Mais ils contiennent tant de vérité expérimentale — méconnue — qu'ils sont préférables aux formules ingénieruses, dont la seule originalité consiste souvent à ne pas résister au contact des faits.

Je vais, d'ailleurs, en proférer un autre encore.

Si bonnes que soient les résolutions, elles sont vaines si la première difficulté d'exécution les fait abandonner. On ne l'a vu que trop souvent au cours du dernier quart de siècle. De bonne foi l'on prend des engagements. Mais survient l'obstacle pour les tenir, on les rejette « unilatéralement ». L'intérêt momentané et particulier sacrifie froidement l'intérêt collectif et permanent. On affirme en avoir le droit. Le salut public ne justifie-t-il pas tout ?

C'est précisément la négation du droit. Et j'en viens à la condition primordiale pour instaurer une communauté internationale solide : le retour au respect du droit. Plus de ces slogans, qui étonnent et stupéfient d'abord, que l'on exècre quand on les entend pour la première fois, mais auxquels on s'habitue peu à peu et qui s'insinuent dans la vie des peuples comme un poison.

Rappelez-vous « Not kennt kein Gebot ».

Avec moins de cynisme mais non moins de désinvolture, n'a-t-il pas été appliqué et ne s'appliquera-t-il pas encore ?

Qu'à l'impossible nul ne soit tenu, personne ne le contredira. Mais, sans aller jusqu'à prétendre qu'impossible n'est pas français, il est tentant de considérer comme impossible ce qui est difficile, pénible ou simplement désavantageux. On invoque alors le « droit de nécessité ». C'est plus facile que le devoir d'exécuter. Mais ce n'est pas sur de telles bases que l'on fondera jamais une solidarité efficace. La confiance mutuelle qu'elle exige ne peut s'établir que sur le respect de la parole donnée. Ce n'est pas pour rien que fédération est proche parente de foi jurée.

Sans doute les circonstances peuvent changer profondément et devenir intolérables. Alors qu'on recourt à l'arbitrage entre partenaires. Il n'y a pas que des arbitrages juridiques ; il y en a d'économiques : les trusts et les cartels le savent bien.

Pourquoi n'y aurait-il pas d'arbitrages politiques ?

Des arbitrages politiques ! — Vous rêvez. Jamais les Etats n'y consentiront. Ce serait un abandon de souveraineté ! — Nous y voilà. Alors qu'on ne parle plus d'union européenne, occidentale ou mondiale. Mettons la croix sur les belles phrases qui lui sont consacrées. Toute association, politique, militaire, économique, douanière, comporte non pas un abandon de souveraineté — le terme est inexact, péjoratif, polémique — mais une délégation partielle de souveraineté du membre de la société. Les citoyens de nos cantons n'ont pas fait abandon de leur souveraineté en créant la Suisse fédérative : ils l'exercent partie sur le plan cantonal, partie sur le plan fédéral. Une chose est de se voir enlever sa souveraineté, une autre de la répartir entre pouvoirs de niveaux différents.

**N**e croyez pas qu'en parlant ainsi je fasse bon marché des sentiments régnants et m'illusionne sur les difficultés. surtout après une guerre qui a hypersensibilisé les nationalismes. Au contraire, je ne mesure que trop leurs forces et leur grandeur. D'où ma conviction que les Etats-Unis d'Europe ne sont pas pour demain et qu'il faut avancer prudemment, pas à pas, sur la voie de la solidarité européenne, si l'on veut qu'elle soit effective et sanctionnée, non pas verbale seulement et spectaculaire. Il faut être au clair sur les conditions à remplir et les sacrifices à faire, si l'on ne veut pas se leurrer de fallacieuses formules.

Ces conditions et ces sacrifices, les peuples doivent les connaître, ayant de les admettre. Ils doivent avoir conscience à la fois des charges et des bienfaits de la communauté internationale. Ils appellent de leurs vœux cette communauté dont ils attendent la paix et la sécurité, parce qu'ils ont éprouvé dans le malheur leur interdépendance. Mais elle ne sera pas un don gratuit ; elle ne peut être qu'une conquête collective de la raison, de la mesure, de la sagesse et de la discipline.

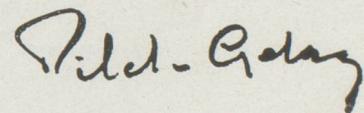
**P**OUR cette conquête, je me sens pressé de le proclamer, l'effort de la France sera capital.

Non pas son effort matériel. Elle a souffert dans sa terre, dans sa chair et dans son sang. Elle a besoin de se refaire. Sa restauration sera la pierre d'angle de la solidarité et de la solidité européennes.

Son effort politique d'abord. Elle est la première en Europe. Sans elle, rien ne peut être entrepris de durable. Avec elle, beaucoup peut être réussi, qui paraît aujourd'hui impossible. En dehors de toute domination, par la simple influence de sa primauté. Elle seule possède de vastes territoires outre-mer dont l'apport est essentiel à la rénovation de notre économie. Elle est la liaison naturelle avec le monde anglo-saxon, l'ancien et le nouveau.

Son effort spirituel surtout. Pourquoi ? Je vous répondrai Sully le Précurseur, Montesquieu le Maître du Droit, Paris qui déclara solennellement au monde les droits de la personnalité humaine. Pourquoi ? Parce qu'elle est le pays de Descartes le Penseur et de Voltaire, passionné de tolérance. Parce qu'elle fut et demeure le flambeau de la civilisation européenne que nous sentons menacée et que nous voulons sauver, cette civilisation aux anneaux forgés de liberté, de responsabilité, de solidarité et de justice ; parce qu'enfin elle est l'héritière de la Grèce et de Rome, « La France en marbre blanc ».

C'est un grand honneur pour elle. C'est un grand devoir aussi. Que ce soit pour l'Europe un grand bonheur !



#### L'INFLUENCE DE LA PSYCHOTECHNIQUE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Une erreur s'est glissée dans l'article de M. le Professeur A. Carrard, publié dans notre no 6 de juin 1948. A la page 183, dernière ligne, il faut lire « les conclusions tirées à la suite de l'examen correspondent dans 90 p. 100 des cas » et non 20 p. 100. Nous prions l'auteur de bien vouloir excuser cette erreur.